



La digue à son extrémité sud, en direction du nord-ouest et de la ferme de Maillezais ; à gauche, les Prises de 1874, à droite les marais desséchés conquis en 1771.

IVR52_20178500168NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés